

SAINTE-FOY-LÈS-LYON ÉVÈNEMENT

Les marchés locaux en bonne santé

Plus de 1200 marchés sur 15 jours arboreront les couleurs de la Fête internationale des marchés. Samedi, le marché de Sainte-Foy a fait honneur à cette fête.

Sainte-Foy-lès-Lyon ouvrait la série des grands rendez-vous français à l'occasion de la Fête internationale des marchés. Luana Belmondo représentait le parrain Jean-Luc Petitrenaud.

« Historiquement, dit-elle, les premiers échanges commerciaux se sont faits sur les places publiques. Cette tradition perdure, les marchés sont des lieux de rencontre, d'échange, de débat, symbole de vie agréable. »

Véronique Sarselli, maire : « Il faut promouvoir les marchés locaux, leur dynamisme est essentiel au cœur de la vie économique et culturelle locale. »

Entre les allées, Pascale Bazaille, chargée des Affaires économiques, note la bonne santé des marchés locaux : « Les trois marchés fidésiens fonctionnent bien, ils font un bon chiffre d'affaires et surtout ont une clientèle fidèle. Actuellement, nous travaillons sur le projet d'un marché de producteurs à Beaunant, le dimanche. »

La Région veut labelliser cette richesse qui doit perdurer. Elle s'est engagée aux côtés des agriculteurs en apportant 5 millions d'euros d'aides en 2017. L'offre agroalimentaire de la région est d'une telle diversité qu'elle méritait une marque. Ce sera donc, « La région du goût ». Tous les produits locaux seront identifiés dans les magasins et les agriculteurs trouveront plus de débouchés.



■ Les joyeux producteurs de Thurins ont enfilé le tablier "J'aime mon marché" Photo Françoise BUFFIERE

« Les marchés sont essentiels »

« Je suis née dans une casserole », sourit Luana Belmondo. Italienne, elle fait chanter et danser les tomates et le basilic, et s'engage pour la cuisine simple et à petits prix.

« Je déplore le manque d'engagement de l'État dans la lutte pour mieux manger et salue l'engagement de la Région sur le soutien qu'elle apporte aux agriculteurs. Les marchés sont essentiels. On mange d'abord avec les yeux. Quand je pense aux commandes sur ordinateur, aux livraisons minutées, je suis horrifiée. On perd tout, les odeurs, la vue, les envies, les échanges. Dans le futur, la médecine viendra de ce que nous mangeons, de plus en plus d'allergies inconnues voient le jour. »



■ Luana Belmondo et Aurélie d'Assignies-Chauvin. Photo F. BUFFIERE

REPÈRES



■ Photo DR

Alain Berlioz-Curlet,
conseiller régional

« La Région Auvergne-Rhône-Alpes, c'est trois millions ha, 63 000 fermes, 116 000 emplois permanents et huit millions de consommateurs. Le tissu d'entreprises agroalimentaires représente plus de 40 000 emplois. Les restaurations collectives servent des produits locaux à hauteur de 15 %. Nous voulons passer à 50 %. »

CHAPONOST ENVIRONNEMENT

Chapo'net : une première édition nettoyante

L'association Objectif Chaponost organisait ce samedi une journée citoyenne. Une quarantaine de Chaponois dont la moitié de jeunes scouts de 8 à 11 ans, ont répondu présent et ramassé les déchets laissés par des indécents sur les chemins de promenade de la commune. A midi, il y avait presque autant de sacs que de participants.

Karine Aguillaume, directrice du Sitom Sud-Rhône, en charge de la collecte et du traitement des déchets ménagers, a effectué une démonstration de tri aidée des enfants. Elle a encouragé chacun à mettre ses emballages alu non froissés et ses papiers non déchirés dans le bac jaune de tri.

« Réduits en boule ou en



■ Trente sacs de déchets ont été collectés le long des chemins de promenade chaponois ce samedi matin. Photo Claire CHALANDON

petits papiers, les emballages partent en refus de tri et sont incinérés » a-t-elle précisé.

Michel Navisé, président d'Objectif Chaponost s'est

montré satisfait de la matinée. Cette initiative a été saluée par Damien Combet, maire de la commune et René Martinez, président du Sitom Sud-Rhône. Une nou-

velle édition devrait voir le jour l'an prochain.

PRATIQUE sitom-sud-rhone.com
ou 04.72.31.90.88
Guide du tri disponible en téléchargement

Triez et soyez récompensé

René Martinez, président du Sitom Sud-Rhône, à la fin de Chapo'net, a indiqué : « Il subsiste encore 50 % de déchets recyclables dans les ordures ménagères, a-t-il déploré. Le coût de leur incinération, la non-vente des matériaux recyclables et la perte de la prime de soutien à l'effort de tri d'Eco-Emballages sont chiffrés à 2,1 millions d'euros. Si chacun faisait un effort, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pourrait diminuer de 35 à 40 %, environ 100 €. »